



Débat  
public sur



# LE PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA MISE À 2X2 VOIES DE LA RCEA

(ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE) RN79/RN70/RN80  
ENTRE MONTMARSAULT ET MÂCON/CHALON-SUR-SAÔNE



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Réunion publique du 22/11/2010 - Montceau-les-Mines

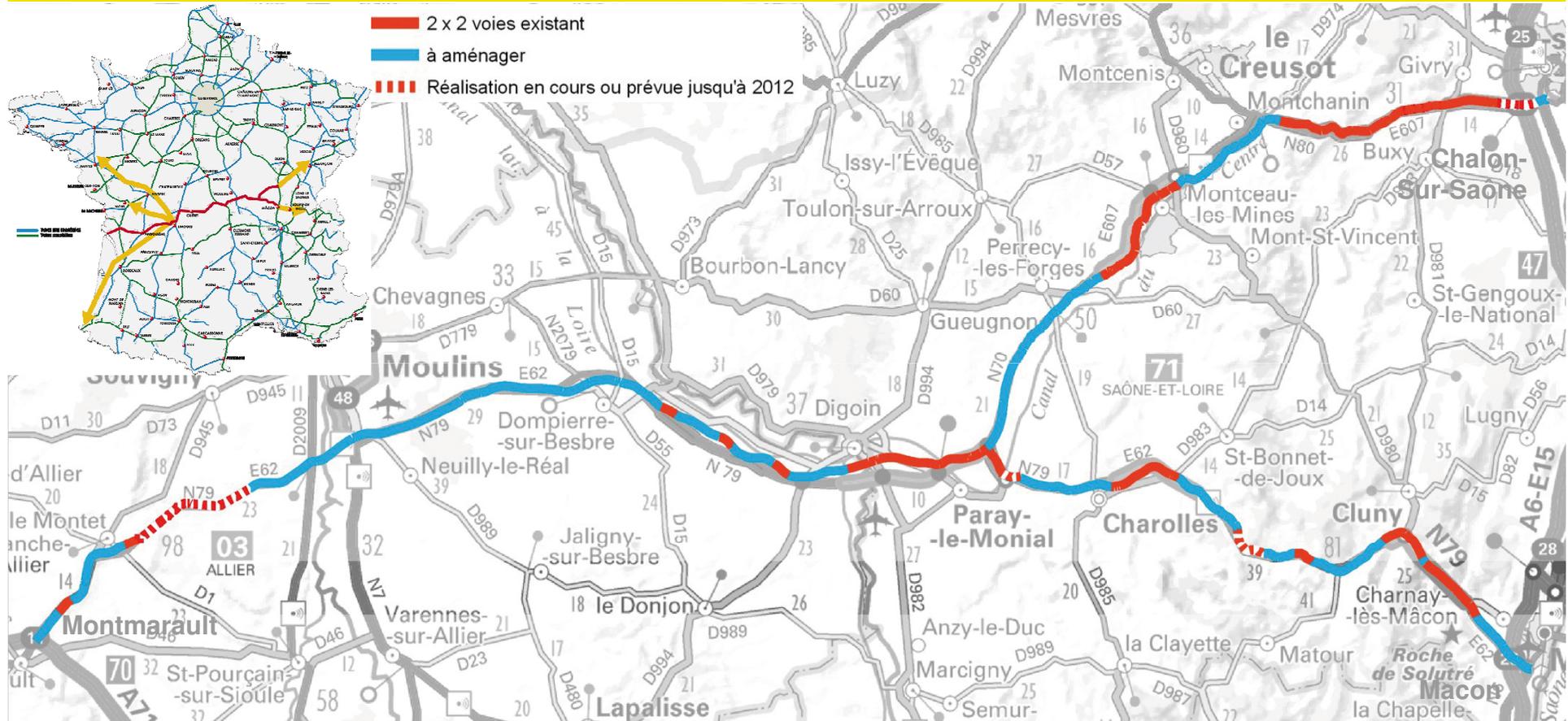
# Sommaire

- > **La RCEA : Route Centre Europe Atlantique**
- > **Des enjeux à prendre en compte rapidement**
- > **Le projet proposé : la mise en concession autoroutière de la RCEA**



# La RCEA : Route Centre Europe Atlantique

# La section Montmarault – Chalon-sur-Saône/Mâcon : un aménagement en cours de réalisation



- > Décisions ministérielles en 1993 et déclarations d'utilité publique à partir de 1995
- > 793 millions d'euros investis entre 1989 et 2009...
- > ...qui ont permis de réaliser 30% du linéaire à 2x2 voies

# Des trafics variés

- > **Un trafic local important grâce aux 55 échangeurs permettant une desserte fine des territoires de l'Allier et de la Saône-et-Loire :**
  - **Une utilisation quotidienne par la population**  
(travail, loisirs, santé ...)
  - **De nombreux échanges commerciaux**



Un trafic de transit prépondérant notamment pour le transport de marchandises : **les poids lourds représentent jusqu'à 45% du trafic**



**Des enjeux à prendre en compte rapidement**

# Les enjeux liés à l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

## > Un enjeu prioritaire : améliorer la sécurité



- Un axe supportant un nombre d'accidents graves très élevé
- Pas de point noir mais des accidents sur tout le tracé
- Des pertes de contrôle conduisant à des déports sur la gauche
- De nombreux chocs frontaux avec les poids lourds qui augmentent la gravité des accidents

## > Améliorer la desserte du territoire

- Pour répondre aux besoins croissants de déplacements des habitants
- Pour soutenir et développer le tissu économique
- Pour conforter l'attractivités des pôles touristiques

# Un aménagement à 2x2 voies à achever

- > **950 millions d'euros nécessaires pour achever la 2x2 voies entre les autoroutes A71 et A6**
- > **Environ 27 millions d'euros consacrés chaque année par l'Etat à la RCEA (part investie dans l'Allier et la Saône-et-Loire)**
- > **586 millions d'euros par an pour les PdMI (part de l'Etat pour la France entière)**



- > **Comment accélérer l'aménagement de la RCEA ?**



# Le projet proposé : la mise en concession autoroutière de la RCEA

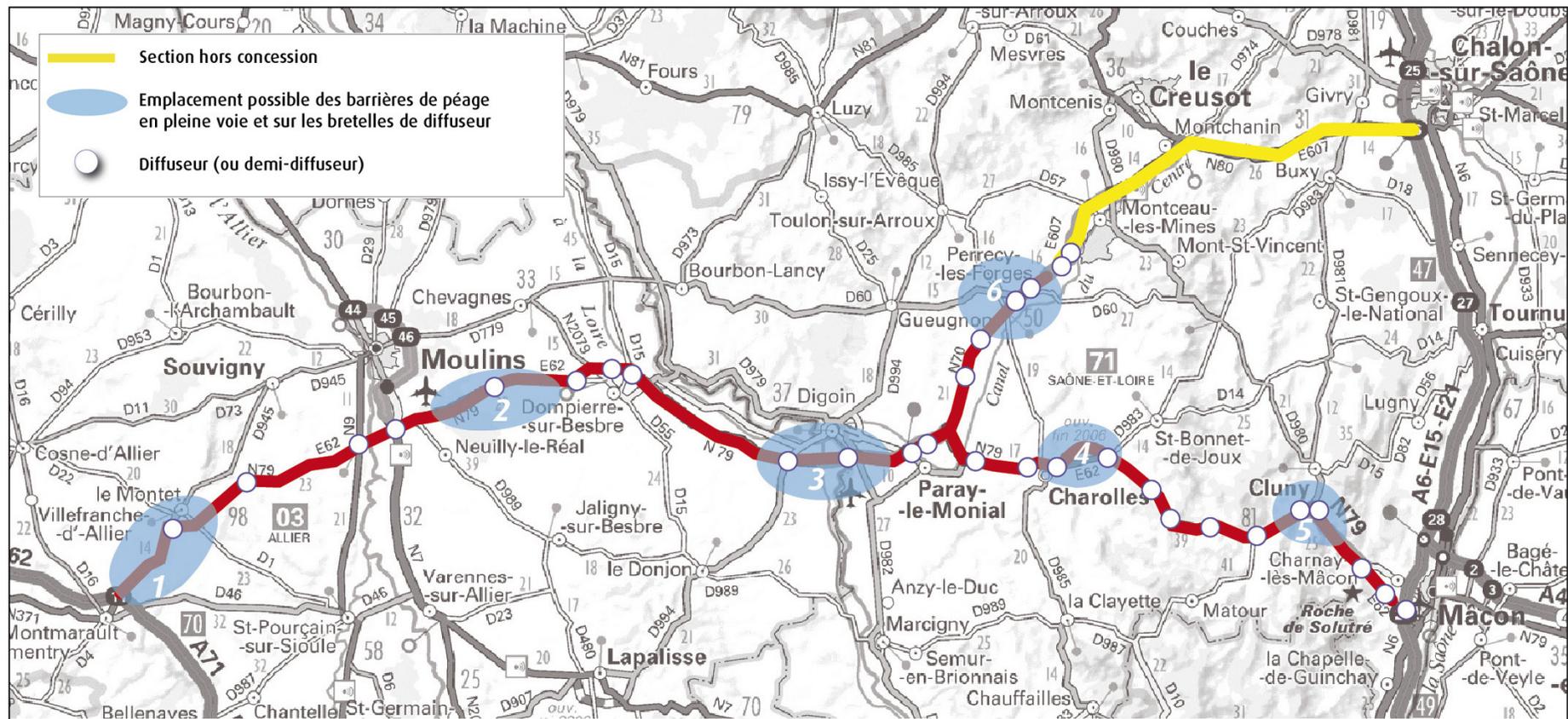
# Trouver un mode de financement pour mettre à 2x2 voies la RCEA rapidement

- > **Un objectif : mettre à 2x2 voies la totalité de la RCEA rapidement**

- > **Faire appel à un concessionnaire qui :**
  - Réalise et préfinance l'infrastructure (mobilisation des financements rapidement)
  - Entretien et exploite la route
  - Perçoit un droit de péage de la part des usagers

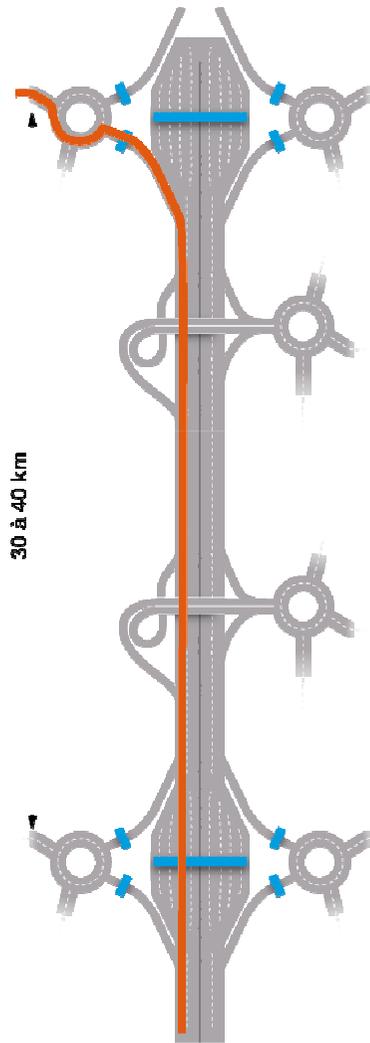


# Le scénario proposé par le maître d'ouvrage pour le débat public



- 1 - Le Montet    2 - Montbeugny    3 - Molinet    4 - Charolles Est    5 - Cluny/La Valouze    6 - Ciry-le-Noble

# Le péage ouvert

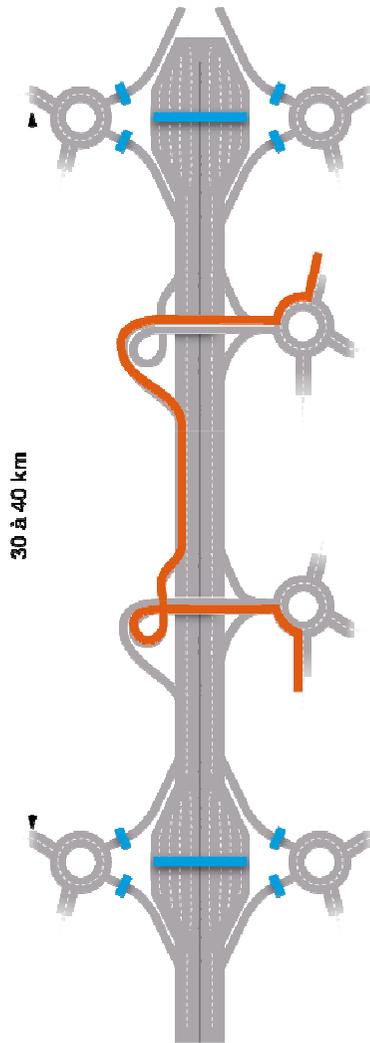


Péage partiel sur bretelle :  
Entre 0,4 et 1,9 €TTC  
selon la barrière

Péage pleine voie :  
Entre 1,6 et 2,9 €TTC  
selon la barrière

- > **Un péage forfaitaire par tronçon sans prise de ticket**
- > **De nombreux trajets locaux gratuits**
- > **Le maintien de nombreux échangeurs**

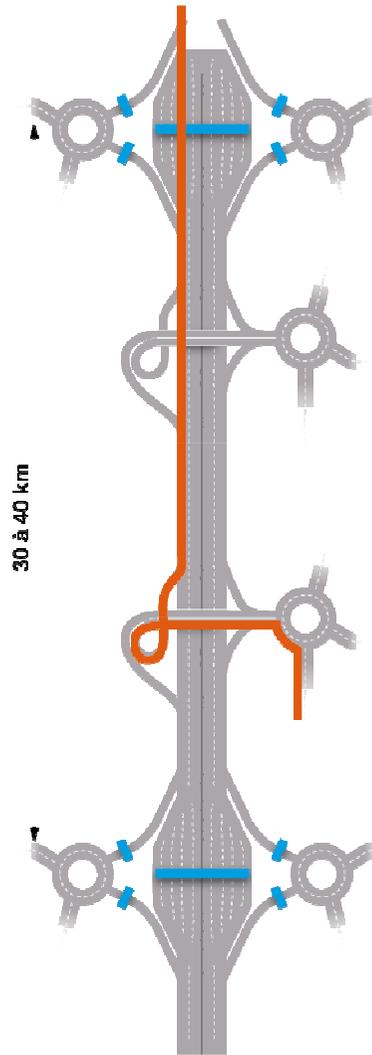
# Le péage ouvert



Mouvement libre de péage

- > Un péage forfaitaire par tronçon sans prise de ticket
- > De nombreux trajets locaux gratuits
- > Le maintien de nombreux échangeurs

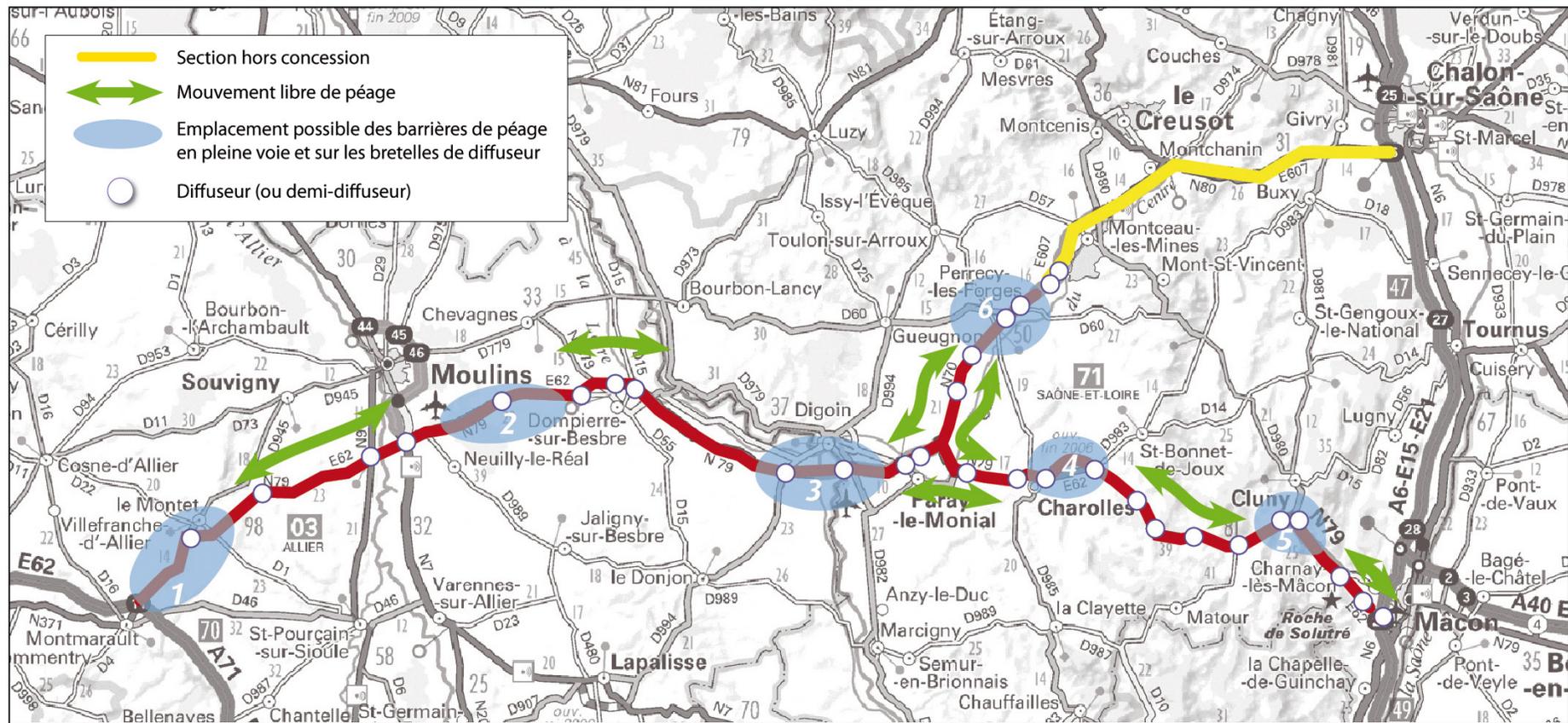
# Le péage ouvert



Péage pleine voie :  
Entre 1,6 et 2,9 €TTC  
selon la barrière

- > Un péage forfaitaire par tronçon sans prise de ticket
- > De nombreux trajets locaux gratuits
- > Le maintien de nombreux échangeurs

# Le scénario proposé par le maître d'ouvrage pour le débat public



1 - Le Montet    2 - Montbeugny    3 - Molinet    4 - Charolles Est    5 - Cluny/La Valouze    6 - Ciry-le-Noble

# Les atouts de la mise en concession

- > **Des aménagements permettant d'améliorer la sécurité :**
  - Route à 2x2 voies à chaussées séparées sur l'ensemble de l'itinéraire avec dénivellation des carrefours
  - Aires de repos et de services régulières
- > **Une amélioration des déplacements :**
  - Fiabilisation des temps de parcours : des gains allant jusqu'à plus de 20 minutes
  - Maintien des échangeurs actuels permettant de conserver une bonne irrigation du territoire
- > **Une prise en compte rapide des enjeux environnementaux**
  - Mise en place de protections phoniques
  - Mesures de protection des milieux naturels

# Coûts et financement du projet

**160 M€**

**Aménagements spécifiques à la mise en concession**  
(construction des barrières de péage, signalisation autoroutière, ...)

**750 M€**

**Aménagements à 2x2 voies du reste de la RCEA**

**200 M€**

**Section Ciry-le-Noble – Chalon-sur-Saône**

Un coût estimé à 1,1 milliard d'euros

- > **Hypothèses du coût du péage pour les usagers :**
  - 7,63 centimes d'euros/km TTC pour les véhicules légers
  - 24,34 centimes d'euros/km HT pour les poids lourds

# Comment se passe la mise en concession ?

- > **Avis d'appel public à la concurrence**
- > **Sélection des candidats admis à déposer une offre**
- > **Envoi aux candidats du règlement de la consultation et d'un projet de contrat de concession**
- > **Préparation des offres techniques, juridique et financière (niveau de péage, durée de la concession, montant de la subvention d'équilibre notamment)**
- > **Choix du candidat pressenti et mise au point du contrat**
- > **Validation du contrat par décret en Conseil d'État**

# Calendrier du projet

**Débat public :**  
novembre 2010  
à février 2011

**Choix du concessionnaire :**  
2012

**Mise en service :**  
2017

**Décision du maître  
d'ouvrage :** juillet 2011

2010

2011

2012

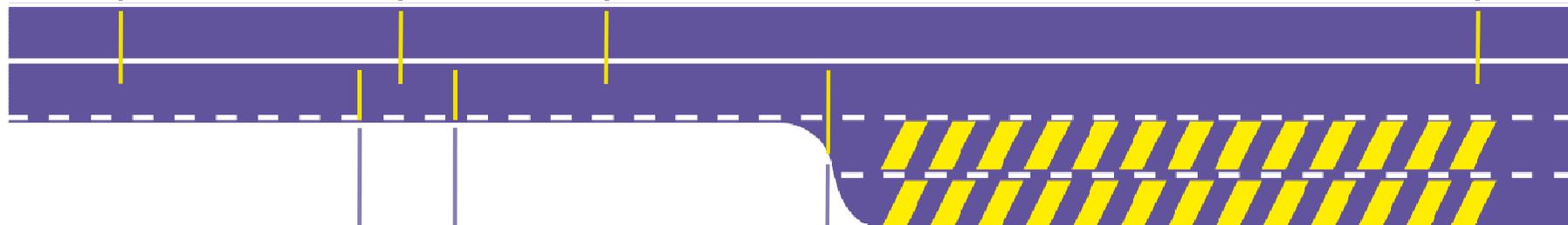
2013

2014

2015

2016

2017



**Bilan de la CNDP :**  
avril 2011

**Début des travaux :**  
2014

**Enquête publique :**  
fin 2011

# L'aménagement sur crédits d'Etat

- > **150 millions d'euros pourraient être consacrés à la RCEA d'ici 2017**

- > **Des aménagements de sécurité sur l'ensemble de l'axe :**

- **Séparation des sens de circulation par une bande médiane élargie (1 à 1,30 m)**
- **Interdiction de dépassement sur les sections bidirectionnelles**
- **Dénivellation de tous les échangeurs**



- > **Mais aucun aménagement à 2x2 voies**

# Les attentes du maître d'ouvrage pour le débat public

- > **Un débat public pour discuter de l'opportunité d'accélérer la mise à 2x2 voies de la RCEA**
  - Ce projet constitue-t-il une bonne solution à l'accélération ?
  - Est-ce la seule solution envisageable ?
  - Quelles alternatives possibles ?
  - Peut-on trouver des solutions pour alléger la charge financière des usagers ?

Merci de votre attention